



## **Compte rendu Conseil de quartier Rives de Floirac**

**Jeudi 31 mai 2018 – Ecole Danielle Mitterrand**

Nathalie Lacuey ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour.

- Charte des Conseils
- Présentation du Budget Participatif 2018
- Questions diverses

Nathalie Lacuey lit l'ébauche de Charte des Conseils de quartier, fruit du recensement des réponses apportées lors des conseils de quartier des mois de janvier/ février, par le biais du questionnaire auquel avaient répondu les participants.

Nathalie Lacuey explique qu'il s'agit d'une première lecture. Chacun est invité à apporter ses remarques oralement et pourra aussi les envoyer par mail lors de la réception du compte-rendu du conseil auquel sera joint le document lu.

La session 2018 des Budgets Participatifs est présentée. Cette année, 160 000€ sont alloués au dispositif dont 60 000€ seront fléchés vers des projets proposés par les écoles (enseignants, élèves, parents d'élèves). Le dépôt des projets peut se faire jusqu'au 15 septembre. Le 23 juin se déroulera le Forum des Démarches Participatives qui a pour but de favoriser les émergences citoyennes.

Alexandre Bourigault présente le Concours Mon Jardin Durable, directement issu d'une idée d'habitante qui a émergé l'an dernier dans le cadre du budget participatif.

Ce concours met en avant les pratiques vertueuses et respectueuses du développement durable dans les jardins individuels, terrasses ou balcons.

Renseignements et bulletin d'inscription <http://www.ville-floirac33.fr/>

Inscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet

Remise des Prix le 8 septembre

## **Questions diverses et remarques**

- Une restitution des ateliers thématiques et de la concertation concernant la ZAC des Quais est-elle programmée ? N'avoir aucun retour est frustrant pour les habitants qui se sont investis.

Après demande à Bordeaux Métropole, il nous a été précisé, au sujet de la restitution des ateliers de concertation, que la production d'un livret était en préparation. Ce document serait remis aux habitants lors de la suite de la concertation qui sera enclenchée en septembre, dans le cadre de la 4<sup>ème</sup> phase des espaces publics.

- Un repas de quartier est organisé le 15 juin, Place de la République. Cet évènement favorise le bien vivre ensemble.

- Est-il possible de proposer un projet aux Budgets participatifs sur des zones en évolution ?

Tout projet peut être proposé. Chaque proposition fait l'objet d'une analyse par le Comité Paritaire des Démarches Participatives et peut être réorientée vers des dispositifs différents ou vers d'autres lieux d'implantation lorsque cela est faisable.

- Quand aura lieu la prochaine réunion sur le maillage de la Rue des Gondoles ?

Dans les jours à venir (14 juin) une réunion sera programmée.

- Serait-il possible de faire le conseil de quartier salle G.Cabannes ?

Pourquoi pas même si l'acoustique est mauvaise.

- Des déchets s'accumulent sur la zone, qu'en est-il ?

Un enlèvement a eu lieu, d'autres suivront.

- La Ville est régulièrement salie au niveau du secteur de la Jacquotte. Ne serait-il pas possible de demander des passages supplémentaires ?

La demande sera transmise.

- On constate sur la noue des dépôts de papiers, chewings-gum ou des comportements de maîtres canins peu scrupuleux. Pourrait-il y avoir sanctions ? Chacun doit favoriser le civisme.

- Devant la Poste, le stationnement devient très compliqué. Il faudrait augmenter la présence policière.

- Même problématique devant l'école Mitterrand.

Il s'agit d'une école urbaine de quartier. Les gens sont censés venir à pied. A partir de septembre, la création d'un Pédibus sera proposée à l'école, à l'image de ce qui se fait déjà sur d'autres écoles de la Ville et un travail de sensibilisation sera poursuivi dans le cadre des Conseils d'école, en lien avec le Service Education de la Ville.

- Le retour sur le dispositif autour de l'Arena les soirs de spectacle est toujours positif.

- Concernant le stationnement à la Poste, il n'est pas très judicieux d'avoir positionné des places BLUEcub à cet endroit.

- Un riverain propose la création d'un groupe de réflexion et de travail sur le stationnement. Les habitants ont la possibilité de constituer ce groupe s'ils le souhaitent.

La séance est levée à 20h.